

ATELIER DE FORMATION DES PERSONNELS DE LA DREF SUR LA PROGRAMMATION FINANCIERE

PRESENTATION DU TOFE

Par : Zacharie NKAKE EDINGUELE

Chef de Cellule des Finances Publiques

Division de la Prévision

Ministère des Finances

Juillet 2024

PLAN

1- POURQUOI ELABORE-T-ON LE TOFE ?

2- LE TABORD

3- LE TOFE

POURQUOI ELABORE-T-ON LE TOFE ? (1)

Pour suivre et analyser le secteur des administrations publiques ou secteur public, c'est-à-dire l'Etat

Le but est de répondre aux questions suivantes:

1- Quel est l'impact macroéconomique de l'État ?

2- Les activités de l'État sont-elles viables à terme ?

Etat:

- Administration centrale (ou Etat central);**
- Administrations locales;**
- Administrations de sécurité sociale;**
- Sociétés publiques et parapubliques financières;**
- Sociétés publiques et parapubliques et non financières.**

POURQUOI ELABORE-T-ON LE TOFE ? (2)

Quel est l'impact macroéconomique de l'État ? (1)

Les quatre principaux comptes macroéconomiques :

- **Les comptes nationaux:** analyse la formation du produit (PIB) et de sa répartition entre les différents secteurs économiques.
- **La balance des paiements:** analyse les transactions entre l'économie nationale (résidents) et le reste du monde (non résidents).
- **Les statistiques monétaires:** analyse les avoirs et engagements financiers des grands secteurs économiques; et l'intermédiation des institutions financières entre secteurs à excédent et secteurs à déficit.
- **Le TOFE (Tableau des Opérations Financières de l'Etat):** analyse économique les opérations de l'Etat et leur impact sur le reste de l'économie.

POURQUOI ELABORE-T-ON LE TOFE ? (3)

Quel est l'impact macroéconomique de l'État ? (2)

L'impact macroéconomique de l'Etat sur l'économie est illustrée par l'approche fiscale de la Balance des Paiements :

$$\text{PIB} = C + I + (X - M) \quad \text{ou encore} \quad \text{PIB} + \text{RP} + \text{RS} = C + I + (X - M) + \text{RP} + \text{RS}$$

$$(\text{PIB} + \text{RP} + \text{RS}) - C - I = (X - M) + \text{RP} + \text{RS}$$

$$(\text{RNDB} - C) - I = \text{BCC} \quad \text{soit} \quad \mathbf{S - I = BCC}$$

$$\text{ou encore} \quad \mathbf{(S_g - I_g) + (S_p - I_p) = BCC (*)}$$

Où: S, I : épargne nationale brute et investissement total

S_g, I_g, S_p, I_p : épargne et investissement de l'Etat (g) et du privé (p)

BCC : Solde du compte courant de la Balance des Paiements

RP: Revenus primaires nets. (Ex: Salaires, Dividendes, intérêts, etc)

RS: Revenus secondaires nets. (Ex: Transf. personnels, Coop. Inter.)

PIB: Produit Intérieur Brut

C, X, M: Consommation, Exportations, et Importations

RNDB: Revenu National Disponible Brut

POURQUOI ELABORE-T-ON LE TOFE ? (4)

Quel est l'impact macroéconomique de l'État ? (3)

$$(S_g - I_g) + (S_p - I_p) = BCC (*)$$

Si $BCC < 0$ alors, soit :

- (i) $(S_g - I_g) < 0$ et $(S_p - I_p) > 0$
- (ii) $(S_g - I_g) > 0$ et $(S_p - I_p) < 0$
- (iii) $(S_g - I_g) < 0$ et $(S_p - I_p) < 0$

Dans la relation (i), le déficit du compte courant de la Balance des Paiements reflète le déficit des finances publiques. Un déficit budgétaire a donc des répercussions sur l'ensemble de l'économie.

POURQUOI ELABORE-T-ON LE TOFE ? (5)

Les activités de l'État sont-elles viables à terme ? (1)

Des soldes budgétaires permettent d'apprécier les performances de l'Etat et la viabilité de ses activités:

Le solde primaire (ou solde budgétaire de base) : met en évidence la capacité de l'Etat à dégager une épargne pour faire face aux charges de la dette publique extérieure et intérieure, une fois ses dépenses internes payées avec ses ressources propres.

Solde primaire = Epargne budgétaire – dépenses en capital sur ressources propres

Epargne budgétaire = recettes fiscales + recettes non fiscales – dépenses courantes + intérêts de la dette publique

POURQUOI ELABORE-T-ON LE TOFE ? (6)

Les activités de l'État sont-elles viables à terme ? (2)

Le solde budgétaire global base ordonnancements (ou engagements) : permet de savoir dans quelle mesure l'Etat couvre ses dépenses sans accroître ses engagements de remboursement futur ou sans réduire ses liquidités.

Solde global base ordonnancements = recettes totales et dons
– dépenses totales et prêts nets

Le solde budgétaire global base caisse : met en évidence le degré de couverture des engagements de l'Etat par les ressources de trésorerie avant le recours au financement.

Solde budgétaire global base caisse = solde budgétaire global base ordonnancements + variation des arriérés de paiement

POURQUOI ELABORE-T-ON LE TOFE ? (6)

Les activités de l'État sont-elles viables à terme ? (2)

<i>Agrégats budgétaires</i>	2022	2023	2024	2025
<i>Solde global (% PIB, base ordo., dons compris)</i>	-1,1	-0,6	-0,4	-0,3
<i>Solde primaire non pétrolier (% du PIB)</i>	3,9	2,6	-2,0	-1,7
<i>Solde budgétaire de référence CEMAC (% PIB)</i>	-3,0	-1,0	-0,7	-0,4
<i>Pression fiscale (%PIB)</i>	12,3	13,5	13,6	13,8
<i>Dépenses publiques (hors service de la dette, %PIB)</i>	16,6	16,4	15,9	15,8
<i>Ratio de soutenabilité de la masse salariale (% des Recettes fiscales nettes de crédits TVA)</i>	38,4	37,8	38,0	38,9
<i>Dette publique (%PIB)</i>	46,3	44,5	45,0	45,0

LE TABORD (1)

Définition : Le TABORD est un ensemble de quinze (15) tableaux qui rendent compte de l'exécution du budget de l'Etat. Il comprend un tableau principal, le TOFE, et les annexes du TOFE.

Période de production : Le TABORD est produit mensuellement suivant le MSFP 1986 élaboré par le FMI. Un nouveau MSFP est sorti en 2001, qui a été révisé en 2014. Les pays de la CEMAC avaient jusqu'au 1^{er} janvier 2024 pour s'y arrimer.

Sources de données: Les données du TABORD proviennent de:

- Les recettes : DGI, DGD et DGTCFM.
- Les dépenses : DGB et DGTCFM.
- La Dette et le financement non bancaire : CAA, DGTCFM.
- Le financement bancaire : BEAC.

LE TABORD (2)

Structure du TABORD (1)

Le TABORD est constitué des tableaux suivants :

- Tableau M-1 : *Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)*. C'est le tableau principal.
- Tableau M-2 : *Situation résumée des finances publiques*, qui permet de calculer le solde primaire ou solde de base du budget.
- Tableau M-3 : *Situation de trésorerie*, qui présente les opérations budgétaires qui ont une incidence sur la trésorerie de l'Etat.

LE TABORD (3)

Structure du TABORD (2)

- Tableau M-4 : *Tableau du financement du solde des opérations de l'Etat*, qui retrace le financement bancaire et non bancaire, et permet de calculer la PNG.
- Tableau M-5 : *Situation des paiements de la dette publique et des tirages nouveaux sur emprunts.*
- Tableau M-6 : *Situation des paiements et tirages de la dette intérieure.*
- Tableau M-7 : *Situation des recouvrements des recettes.*
- Tableau M-8 : *Situation des paiements effectifs des dépenses.*

LE TABORD (4)

Structure du TABORD (3)

- Tableau M-9 : *Etat des émissions des recettes.*
- Tableau M-10 : *Etat des ordonnancements de l'exercice courant, Dépenses budgétaires consolidées.*
- Annexe n°1 : *Critères et Repères sur les finances publiques; permet de suivre la mise en œuvre du PEF.*
- Annexe n°2 : *Exécution budgétaire par rapport à la loi de finances.*
- Annexe n°3 : *Recettes en cash et recettes d'ordre.*
- Annexe n°4 : *Exécution des recettes et des dépenses du CAS COVID-19.*

LE TABORD (4)

Structure du TABORD (3)

- Annexe n°4 : *Exécution des recettes et des dépenses du CAS COVID-19.*
- Annexe n°5 : Non accumulation des arriérés selon le Protocole d'Accord Technique.
- Annexe n°6 : Loi de finances et dotations révisées.

LE TOFE (1)

Définition : Le TOFE est un tableau statistique qui retrace les opérations réalisées par l'Etat au cours d'une période donnée. Il est élaboré selon une méthodologie internationale standard, édictée par le FMI dans le MSFP.

Champ d'application : Le TOFE retrace les opérations du secteur public. Mais, le TOFE actuel ne retrace que les opérations de l'Etat central ou Administration centrale.

Mode d'enregistrement : Les opérations sont enregistrées en bruts dans le TOFE, en base caisse pour les recettes et en base ordonnancements pour les dépenses.

Structure du TOFE : Deux parties : (i) opérations budgétaires réelles ; et (ii) opérations de financement. Elles sont séparées par le solde global base ordonnancements (la « ligne »).

LE TOFE (2)

Première partie : opérations budgétaires réelles (1)

Les opérations budgétaires réelles (dites au-dessus de la ligne) concernent les recettes, les dons, les dépenses, et les prêts nets.

Les recettes se décomposent en :

- Recettes pétrolières : Redevance SNH et Impôt sur les bénéfices des sociétés pétrolières.
- Recettes non pétrolières : Impôts directs, TSPP, Impôts sur le commerce international, Autres taxes sur biens et services, et Recettes non fiscales.

Impôts directs : Impôts/Traitements et salaires ; TP/Revenus des capitaux mobiliers ; TP/Rémunérations payées aux étrangers ; Impôt sur les bénéfices des sociétés non pétrolières ; et Autres recettes des impôts.

LE TOFE (3)

Première partie : opérations budgétaires réelles (2)

Impôts sur le commerce international : Droits de douanes à l'importation ; Droits de sortie ; Taxe informatique ; et Autres recettes des douanes.

Autres taxes sur biens et services : TVA et Droits d'accises (impôt et douane) ; Recettes des forêts ; Droits d'enregistrement et du timbre.

TSPP : Taxe spéciale sur la vente des produits pétroliers.

Recettes non fiscales: recettes des services; recettes du domaine; cotisations pour la retraites; autres recettes non fiscales (ex: les dividendes).

Les dons sont des aides non remboursables reçues des partenaires au développement. On distingue les dons projets et les dons programmes.

LE TOFE (4)

Première partie : opérations budgétaires réelles (3)

Les dépenses se décomposent en :

- Dépenses courantes : Salaires ; Achats de biens et services ; Transferts et subventions (y/c pensions) ; Paiements des intérêts de la dette publique.
- Dépenses en capital : Dépenses d'investissement sur financements extérieurs ; Dépenses d'investissement sur ressources propres ; Dépenses de restructuration.
- Dépenses diverses à régulariser et Prêts nets.

La « ligne » : Le Solde global base ordonnancements

Solde positif = Excédent budgétaire

Solde négatif = Déficit budgétaire

LE TOFE (5)

Deuxième partie : Les opérations de financement (1)

Les opérations de financement permettent de montrer comment le solde (budgétaire) global base ordonnancements (ou engagements) a été financé. Elles concernent :

- **La variation (nette) des arriérés de paiement** : assure le passage au Solde global base caisse, et permet d'apprécier l'évolution de la trésorerie de l'Etat à travers l'apurement des arriérés intérieurs, ainsi que l'accumulation des arriérés sur l'exercice courant.
- **Le Solde global base caisse** : permet d'apprécier la solvabilité de l'Etat. Il est égal au Financement précédé du signe moins.

LE TOFE (6)

Deuxième partie : Les opérations de financement (2)

Le Financement : Il est égal au Solde global base caisse précédé du signe moins. Il comprend les financements extérieur et intérieurs (nets).

- **Le Financement extérieur (net)** : Amortissement de la dette publique extérieure et Tirages nouveaux sur emprunts.
- **Le Financement intérieur (net)** : Financement bancaire et non bancaire nets; Amortissement dette conventionnelle; Remboursement de crédits de TVA; Titres et emprunts publics non bancaire nets.
- **L'Ecart de Financement** : Erreurs et omissions lorsqu'il est résiduel; Ressources ou dépenses à rechercher dans le cas contraire. Permet d'apprécier l'exhaustivité des opérations et la cohérence du TOFE.

PERSPECTIVES POUR LE TOFE (1)

TOFE CEMAC harmonisé basé sur le MSFP 2001/2014 au plus tard le 1^{er} janvier 2024, pour s'arrimer à la Directive CEMAC relative au TOFE.

Les Directives CEMAC sur les finances publiques de décembre 2011

- *Directive sur la transparence* : Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.
- *Directive Lois de finances* : fixe les normes d'élaboration des lois de finances dans la CEMAC.
- *Directive relative à la nomenclature budgétaire de l'Etat*;
- *Directive relative au Règlement Général de la Comptabilité Publique (RGCP)* ;
- *Directive relative au Plan Comptable de l'Etat (PCE)*.
- *Directive relative au TOFE* : instaure le TOFE CEMAC harmonisé.

PERSPECTIVES POUR LE TOFE (2)

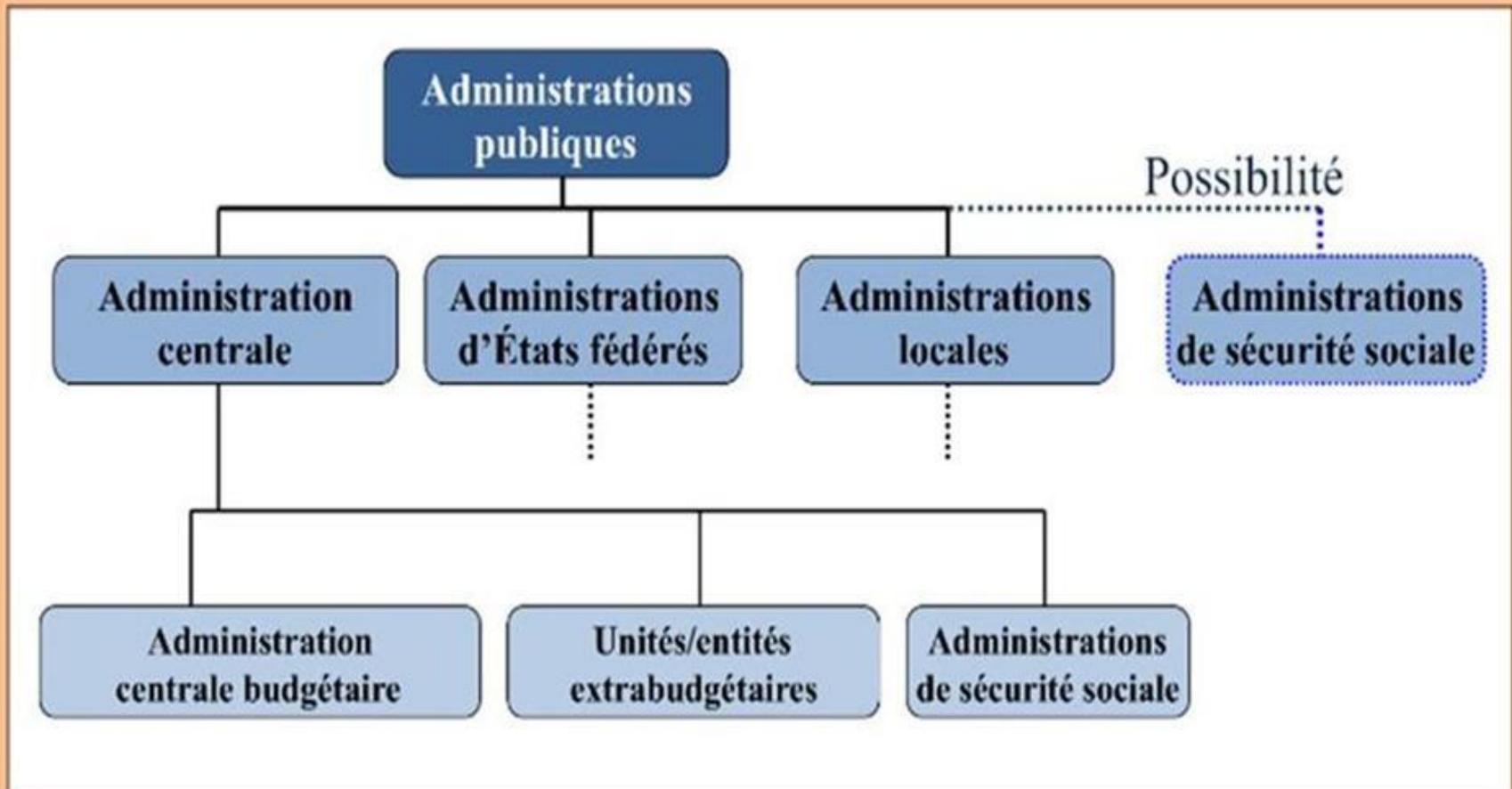
Définition du TOFE CEMAC harmonisé

- Le TOFE est un instrument statistique cohérent permettant de mesurer:
 - L'activité économique et financière des administrations publiques, sa soutenabilité et son impact sur les autres secteurs de l'économie;
 - L'interaction entre l'évolution des finances publiques et les autres aspects macroéconomiques, en particulier la Balance des paiements, la situation monétaire, l'épargne et l'investissement (comptes nationaux)
- Le TOFE constitue une situation où sont classées en recettes, charges, et acquisitions ou cessions d'actifs et de passifs, les transactions de l'ensemble des administrations publiques. ²²

PERSPECTIVES POUR LE TOFE (3)

Le secteur des administrations publiques/Etat

Graphique 1. Le secteur des administrations publiques et ses sous-secteurs



PERSPECTIVES POUR LE TOFE (4)

TOFE CEMAC harmonisé

En lieu et place du TOFE actuel, trois (3) situations financières devraient désormais être élaborées, à savoir :

- **Situation des opérations des administrations publiques:** résume les transactions effectuées par le secteur public ou secteur des administrations publiques.
- **Situation des autres flux économiques:** présente les modifications des encours d'actifs, de passifs et de la valeur nette résultant des facteurs autres que les transactions.
- **La Situation des actifs et passifs (bilan)** qui enregistre les encours d'actifs et de passifs, ainsi que la valeur nette du secteur des administrations publiques.

La dernière situation est complétée par la **Situation de la dette.**

PERSPECTIVES POUR LE TOFE (5)

Flux

Transactions

Recettes

moins

Charges

= Solde net de gestion

Autres flux économiques

Gains et pertes de détections

Variation de la valeur nette =

Autres variations de volume des actifs

Variation de la valeur nette =

Compte de patrimoine d'ouverture

Valeur nette =

Actifs non financiers

Plus

Actifs financiers

moins

Passifs

Compte de patrimoine de clôture

Valeur nette =

Actifs non financiers

Plus

Actifs financiers

moins

Passifs

moins

Actifs non financiers

= Capacité/
Besoin de financement =

Actifs financiers

moins

Passifs

Actifs non financiers

Plus

Actifs financiers

moins

Passifs

Actifs non financiers

Plus

Actifs financiers

moins

Passifs

PERSPECTIVES POUR LE TOFE (6)

TOFE ACTUEL – MSFP 1986	TOFE CEMAC – MSFP 2001/2014
Recettes totales et Dons	TRANSACTIONS AFFECTANT LA VALEUR NETTE
Recettes totales	Recettes
Recettes pétrolières	Recettes fiscales (Impôts et taxes)
Recettes non pétrolières	Cotisations sociales
Dons	Dons
Dépenses totales et prêts nets	Autres recettes
Dépenses totales	Charges
Dépenses totales courantes	Rémunération des salariés
Dépenses en capital	Utilisation des biens et services
Dépenses diverses non classées	Consommation de capital fixe
Prêts nets	Intérêts
Solde global, base engagements	Subventions

PERSPECTIVES POUR LE TOFE (7)

TOFE ACTUEL – MSFP 1986	TOFE CEMAC – MSFP 2001/2014
Variation des arriérés de paiement	Dons
Solde global, base caisse	Prestations sociales
Financement	Autres charges
Financement extérieur net	Solde net de gestion
Financement intérieur net	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS
Ecart de financement	Acquisition nette d'actifs non financiers
	Sur ressources intérieures
	Sur ressources extérieures
	Capacité (+)/Besoin (-) de financement
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS
	Acquisition nette d'actifs financiers
	Accumulation nette de passifs

***MERCI POUR VOTRE BIEN AIMABLE
ATTENTION***